



CONSEILLER.E d'INSERTION PROFESSIONNELLE

Fiche de Poste

I. Contexte

Halage est une association de L'Île-Saint-Denis fondée il y a 30 ans, œuvrant dans l'insertion par l'activité écologique pour participer à construire une économie urbaine plus inclusive, circulaire, plus verte. Elle cherche à répondre à une double préoccupation : la solidarité avec les personnes en recherche de stabilité sociale ou professionnelle et la préservation de l'environnement.

Plusieurs pôles d'activités permettent d'approcher la réalisation de cet objectif général :

- Les chantiers d'insertion par l'activité économique répartis dans le nord-est parisien (75, 92, 93, 95) et employant près de 90 personnes ;
- Le jardin solidaire « L'Univert » de la Goutte d'Or à Paris, projet de remobilisation autour de l'activité de jardinage ;
- Le centre de formation certifié Qualiopi, agréé pour le CAP agricole Jardinier Paysagiste et le Titre Professionnel Ouvrier Horticole. Sont également développées des formations pré-qualifiantes aux nouvelles pratiques de l'agriculture urbaine pour les demandeurs d'emploi, et de découverte des métiers de la transition écologique pour les jeunes en décrochage scolaire ;
- Les bâtiments coopératifs du PHARES (aujourd'hui en cours de travaux) et de la Balise situés à L'Île-Saint-Denis, qui propose des espaces locatifs à des structures de l'ESS ;
- Le projet Lil'Ô qui propose depuis 2018 la transformation d'une ancienne friche industrielle de 3,6 ha en un laboratoire de reconquête de la biodiversité, espace d'apprentissage et d'expérimentation sur la nature en ville ;
- Le projet Fleurs d'Halage, ferme florale en chantier d'insertion, qui connaît aujourd'hui une nouvelle phase de développement sur le territoire. Dans ce cadre, l'accompagnement global et individualisé des salarié.es en parcours constitue un pilier central du projet associatif.

Afin de garantir la continuité de cet accompagnement, Halage recrute un.e Conseiller.e en Insertion Professionnelle pour renforcer son équipe accompagnement, dans le cadre d'un Contrat à Durée Indéterminée.

II. Définition

Au sein de l'association Halage, et sous la responsabilité hiérarchique de la Coordinatrice du pôle Accompagnement, le/la Conseiller.e en Insertion Professionnelle a pour mission



principale l'accompagnement global et individualisé des salarié.e.s en parcours, en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Pour ce faire, le/la CIP mobilise et développe l'ensemble des moyens, ressources et partenariats nécessaires à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes recrutées dans l'association.

III. Missions

1. Recruter et accueillir salarié.e.s en parcours (10% du temps de travail)

Le/la CIP organise le processus de recrutement des salarié.e.s en parcours, en lien avec les prescripteurs du territoire et dans le respect des objectifs fixés par les financeurs.

2. Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion (40% du temps de travail)

Le/la CIP est identifié.e comme référent.e principal.e du parcours de la personne. A ce titre :

- Il/Elle assure l'accompagnement global et individualisé des salarié.e.s en parcours (environ 24 personnes en file active), depuis leur intégration jusqu'à leur sortie du dispositif, et dans certains cas jusqu'à 3 à 6 mois après la sortie ;
- Il/elle accompagne les personnes dans la levée des freins à l'emploi (administratifs, sociaux, linguistiques, santé, mobilité...) ;
- Le/la CIP accompagne également les salarié.e.s dans et vers l'emploi : définition du projet professionnel, préparation à l'emploi, mise en relation avec les employeurs ;
- Il/elle assure le suivi régulier et la mise en œuvre du parcours d'insertion et salarial, en coordination avec les encadrant.e.s techniques et le service RH : réalisation de bilans individuels, organisation des comités de suivi, coordination des actions de formation internes et externes, états de présence, etc

3. Développer et mettre en œuvre des solutions d'insertion avec les employeurs du territoire (20%)

- Le/la CIP développe et entretient un réseau d'employeurs et de partenaires du territoire susceptibles d'accueillir les salarié.e.s en parcours en stage ou en emploi.
- Il/elle assure une veille active sur les offres d'emploi, les opportunités de formation et les dispositifs mobilisables, et diffuse ces informations aux salarié.e.s en parcours en fonction de leur projet professionnel.

4. Traiter la dimension administrative liée à l'activité (30%)

- Le/la CIP assure le suivi et le rangement des dossiers administratifs liés à l'accompagnement des salarié.e.s en parcours.
- Il/elle renseigne et met à jour les outils de suivi et de collecte de données nécessaires à l'élaboration des bilans qualitatifs et quantitatifs.
- Le/la CIP participe aux dialogues de gestion, comités institutionnels et instances de suivi et de contrôle des dispositifs d'insertion portés par l'association.
- Une part importante de l'activité implique la rédaction d'écrits professionnels, la tenue de comptes rendus et la saisie informatique des données.



IV. PROFIL CANDIDAT(E)

- Bonne connaissance des publics accompagnés en Ateliers et Chantiers d'Insertion, du secteur de l'IAE et des spécificités de l'accompagnement global – au moins deux ans d'expérience dans une structure d'insertion socio-professionnelle.
- Diplôme souhaité : Conseiller en Insertion Professionnelle, licence professionnelle en insertion, diplôme d'Etat (Assistant de service social, Educateur spécialisé).
- Aisance relationnelle, qualité d'écoute et capacité à instaurer une relation de confiance avec des publics en situation de fragilité.
- Compétences indispensables : polyvalence, organisation, respect des échéances.
- Capacité à rendre compte de son activité, à l'oral comme à l'écrit.
- Rigueur dans le suivi administratif et la tenue d'outils de suivi (logiciels métiers, tableaux de bord, Excel, etc.).
- Capacité à travailler en autonomie tout en s'inscrivant dans un cadre collectif.
- Capacité à travailler en partenariat dans un environnement évolutif.
- Une connaissance du secteur des espaces verts constitue un atout.

VI. STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

- Contrat : CDI à temps plein
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Horaires indicatifs : 9h – 17h
- Lieu de travail : siège de l'association à L'Île-Saint-Denis (93)
- Déplacements réguliers à prévoir sur les lieux d'activité des équipes (75, 93, 95)
- Permis B apprécié mais non obligatoire
- Rémunération : entre 2 200 € et 2 500 € brut mensuel, selon profil et expérience
- Poste à pourvoir dès que possible

Avantages :

- Prise en charge du Passe Navigo à 50 %
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50 %
- Téléphone et ordinateur professionnels fournis
- Télétravail possible selon les missions et l'organisation du service

Pour candidater, envoyer CV et lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : cyrielle.diaz@halage.fr